

Septembre 2015

Le projet d'agrandissement de la station d'épuration avait une **contrainte de taille du fait de sa situation à proximité de la plage de Pampelonne, dans un site naturel remarquable. Pari gagné et récompensé.**

Lancés en 2011 dans le **cadre** d'une mise en conformité, la réhabilitation et l'agrandissement de la station d'épuration ont fait passer ses capacités de traitement à 28 000 équivalents-habitants.

Ce programme se heurtait à plusieurs contraintes : après **démolition** partielle, maintien en fonctionnement d'une partie de la station, arrêt total du chantier pendant la période estivale, enfin, une implantation dans un site remarquable, visible depuis la mer.

Le process retenu par le maître d'œuvre impliquait de réaliser une sorte de sarcophage de 2 200 m² totalement clos, en bétons spéciaux. « Afin de l'intégrer au mieux et de minimiser son impact visuel, nous avons choisi de l'encastrer dans la pente, et de réaliser un toit-terrasse, en quasi-prolongement de la colline », explique l'architecte Bruno Miranda. Les façades ont été réalisées en **béton architectonique CXB®** de Cemex, provenant de la centrale de **BPE** de Saint-Tropez. La centrale étant certifiée ISO 14001, toutes les eaux usées issues des bassins de décantation ont été récupérées puis réintégrées dans le circuit de production.

Par ailleurs, pour des raisons d'accès (la route est très étroite), tous les panneaux préfabriqués du « sarcophage » ont été coulés sur le chantier.



La toiture en partie végétalisée avec des espèces locales, complète l'intégration.

Un prix du SNBPE, « Mieux protéger la planète »

La station d'épuration a obtenu le Prix SNBPE dans la catégorie « Gestion de l'eau ». « Cette réalisation est remarquable par son intégration tant visuelle qu'écologique, sonore, ou olfactive », souligne Nicolas Luttringer, délégué régional du Syndicat National du **Béton Prêt à l'Emploi** (SNBPE). Et pourtant, « il y avait d'énormes contraintes ». Le choix « d'un béton matricé et teinté dans la masse, qui donne un aspect rocheux, mais aussi l'importante végétalisation en **façade** et en toiture apportent une **impression** d'une continuité totale avec le site ».

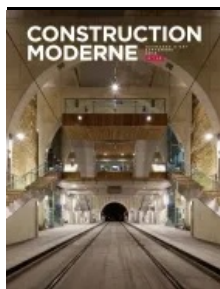
Un projet exemplaire

Le prix, attribué à l'automne 2015, récompense aussi le choix du matériau, des bétons spéciaux, comme système constructif. En effet, « le béton remplit un rôle d'amortisseur sonore, du fait de sa masse, et grâce à son **étanchéité**, il crée une barrière olfactive très efficace ».

Pour le responsable du SNBPE, « c'est aussi une façon de mettre en avant la filière, au travers d'un projet exemplaire ». Le **concours** du SNBPE est organisé en partenariat avec le SYNAD (Syndicat National des **Adjuvants** pour bétons et mortiers), CIMBéton et le SNPB (Syndicat National du **Pompage** du Béton) sous le patronage de l'IDRRIM et de l'ATTF*.

Principaux intervenants

Maître d'ouvrage : mairie de Ramatuelle – Maître d'œuvre : marché en conception-réalisation, Bruno Miranda, AI Project et Veolia – Entreprise : Allamanno, L'Argentière-la-Bessée – **Béton** : Cemex centrale **BPE** de Saint-Tropez – Bureau de contrôle : Dekra – Paysagiste : Marc Richier, Marseille.



Cet article est extrait de **Construction Moderne** n°149



Retrouvez toutes nos publications
sur les ciments et bétons sur
infociments.fr

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet